



### MODE D'INTERVENTION MANDATAIRE

Le client est l'employeur de la personne qui effectue la prestation à son domicile. En cette qualité d'employeur, le client est soumis à diverses obligations résultant de la convention collective du particulier employeur et du code du travail et de la sécurité sociale.

### COÛT

Le coût horaire de la prestation correspond au salaire chargé de l'employé de maison auquel s'ajoute des frais de gestion. La société remet gratuitement un devis personnalisé au client à qui elle propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur à 100€TTC ou au client qui en fait la demande quel que soit le montant.

### FRAIS D'OUVERTURE DE DOSSIER

Ils sont facturés lors de la première facture. Ils s'élèvent à 28€.

### PARTICIPATION AUX FRAIS

Elle est facturée tous les ans à date anniversaire et s'élève à 15€. Elle n'est pas obligatoire.

### AVANTAGES FISCAUX

Conformément à la législation, certaines de nos prestations font l'objet d'un crédit d'impôts.

Prestation		Frais de gestion HT	TVA	Frais de gestion TTC
<b>Garde</b>	Semaine	4.82€	20%	<b>5.80€</b>
	Dimanche et jour férié	6.67€	20%	<b>8.00€</b>
<b>Présence de nuit</b>	Semaine 21h/7h	17.92€	20%	<b>21.50€</b>
<i>Présence pour rassurer sans soins, sans intervention</i>	Week-end et jour férié	29.33€	20%	<b>35.20€</b>
<b>Garde de nuit</b>	Semaine 21h/7h	17.92€	20%	<b>21.50€</b>
<i>Présence active pendant la nuit</i>	Week-end et jour férié	29.33€	20%	<b>35.20€</b>